

Déclarations PAC avec «Mes P@rcelles»

Carton plein pour les abonnés !

Réaliser son dossier PAC devient de plus en plus simple avec «Mes P@rcelles».

Trois formules étaient proposées aux abonnés pour satisfaire toutes les demandes.

Résultat : des abonnés «Mes P@rcelles» sécurisés dans leur PAC et un nombre de télédéclarations avec «Mes P@rcelles» en augmentation.

Toujours plus de dossiers PAC avec «Mes P@rcelles»

Cette année encore, les agriculteurs ont opté pour «Mes P@rcelles» afin de réaliser leur dossier PAC.

Efficacité, gain de temps et sé-

curité, voilà ce qu'apprécient les abonnés qui ont fait leur PAC avec «Mes P@rcelles».

92 % d'entre eux ont fait le choix du logiciel «Mes

P@rcelles» plutôt qu'un autre interlocuteur (PAC-papier, Télépac, autres organismes de services).

En 2012, la PAC avec «Mes P@rcelles» encore plus simple

Cette année, quatre conseillers spécialisés étaient mobilisés pour assurer l'assistance téléphonique. Ils ont constaté moins

d'appels que les années précédentes.

En effet, durant l'année, un travail d'amélioration a été réalisé

notamment sur le module PAC de «Mes P@rcelles» pour le rendre plus accessible même aux novices en informatique.

Trois formules pour répondre à toutes les demandes

Formule 1 : Autonomie et hotline

Formule choisie par près de la moitié des télédéclarants avec «Mes P@rcelles», soit 47 % d'entre eux. Formule optée prioritairement par les abonnés au vu de la simplicité du logiciel et des «garde-fous» qu'il apporte.

Formule 2 : accompagnement collectif

Lors d'une journée à la Chambre d'Agriculture du Gers, les abonnés ont réalisé leur dossier PAC sur «Mes P@rcelles». Ils étaient en petit groupe de 4 à 8 agriculteurs et ont été accompagnés par un conseiller qui les a informés des nouveautés de la PAC 2012. 4 sessions ont été organisées par la Chambre d'Agri-

culture du Gers.

Formule 3 : Accompagnement individuel

39 % des abonnés télédéclarants ont choisi d'être accompagné par un conseiller. Ce rendez-vous en face à face permet

un conseil personnalisé qui sécurise les agriculteurs. La majorité des abonnés qui ont préféré cette formule ont des dossiers PAC complexes, tels que les dossiers PAC avec des mesures agro-environnementales (MAER, conversion bio,...).

Éleveurs, Simplifiez et sécurisez vos obligations concernant les cultures

Avec Mes P@rcelles :

- Vous gérez vos apports d'azote organique
- Vous disposez d'alertes concernant le calendrier d'épandage
- Vous visualisez les zones d'apport et d'exclusion à l'épandage

Chambre d'Agriculture du Gers
Tél. 05 62 61 77 45
mesparcelles@gers.chambagri.fr

